



Communiqué de Mgr Jean-Luc Garin, Évêque de Saint-Claude

En raison d'une procédure en cours à l'encontre de Mr l'abbé Roland Gréa, et pour assurer son bon déroulement, j'ai demandé à l'abbé Gréa de prendre un temps de retrait de son ministère, à titre conservatoire, en attendant les conclusions de la justice civile.

Une procédure canonique a été engagée. Ses conclusions seront rendues après celles du Parquet.

J'assure toutes les personnes qui ont à souffrir de cette situation de ma compassion et de mon soutien. Je redis ma disponibilité à celles et ceux qui auraient besoin d'être écoutés.

Poligny, le 18 octobre 2024

+ Jean-Luc Garin
Évêque de Saint-Claude